

# Rôle des facteurs linguistiques et extra-linguistiques dans la dévernacularisation du parler des adolescents dans les communautés francophones minoritaires du Canada

*Raymond Mougeon, Université York*

## 1. Introduction

Plusieurs études centrées sur la variation du parler des adolescents scolarisés dans les écoles de langue française de minorités francophones du Canada ont observé une tendance à la dévernacularisation de ce parler. Cette tendance est particulièrement évidente dans le parler des adolescents qui ne maintiennent pas le français dans les domaines ou situations qui assurent la reproduction du français vernaculaire (par ex. le foyer). Toutefois, d'autres études n'ont pas observé cette tendance et certaines ont même observé la tendance inverse. En effet, elles ont trouvé que ce sont les adolescents qui ne maintiennent pas le français dans les domaines et situations qui assurent la reproduction du français vernaculaire qui emploient le plus certaines variantes non standard.

L'objectif principal de la présente étude est de faire le point sur la question en procédant à une réflexion approfondie sur les facteurs linguistiques et extra-linguistiques qui engendrent la dévernacularisation ainsi que sur ceux qui l'entravent. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre plus large de recherches ayant pour but de caractériser les phénomènes variationnels propres aux locuteurs du français qui font un usage restreint de cette langue et qui sont en contact intense avec l'anglais (cf. entre autres Mougeon et Beniak 1991, Mougeon et Nadasdi 1998).

## 2. Les écoles de langue française

La création d'écoles de langue française financées par les gouvernements provinciaux représente incontestablement l'acquis le plus important des minorités francophones hors Québec dans la reconnaissance de leurs droits linguistiques. Dans certaines des neuf provinces où l'anglais est langue majoritaire, l'établissement de ces écoles remonte à plusieurs décennies (c'est le cas notamment de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick). Dans d'autres, elle est relativement récente. Toutefois cette mesure historique n'a pas eu pour effet de juguler l'assimilation linguistique des minorités francophones. En fait, dans huit des neuf provinces canadiennes majoritairement anglophones, tous les cinq ans, le recensement national révèle une érosion progressive des minorités francophones. Cette érosion se traduit par l'abandon partiel ou total de l'usage du français au foyer par une portion croissante de la population de langue maternelle française, abandon qui va de pair avec la montée de l'exogamie linguistique (cf. Castonguay 1998, Mougeon 1998). Une conséquence importante d'un tel abandon est que dans nombre de localités où les francophones sont minoritaires, les écoles de langue française sont devenues le principal lieu de la reproduction linguistique, tout au moins dans le cas des jeunes dont les parents ont plus ou moins abandonné l'usage du français au foyer. Dans la mesure où ces jeunes utilisent le français surtout dans les écoles de langue française, on comprend que l'on ait observé une tendance à la dévernacularisation de leur parler

## 3. Le corpus de Mougeon et Beniak

Afin de réaliser des études sur la variation du parler des adolescents inscrits dans les écoles des minorités francophones hors Québec, Mougeon et Beniak ont recueilli un corpus de français auprès d'un échantillon d'élèves de 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années (14/15 ans et 17/18 ans). Ces élèves étaient inscrits dans les écoles de langue française de quatre localités où les francophones représentent une proportion plus ou moins importante de la population locale. Il s'agit de trois localités où les francophones sont minoritaires : i) Cornwall (où ils représentent 35 % de la population locale), ii) North Bay (16 %) et iii) Pembroke (8 %), et d'une localité où les francophones sont fortement majoritaires : Hawkesbury (85 %). Pour chacun des élèves inclus dans l'échantillon, Mougeon et Beniak ont calculé un indice global de fréquence d'emploi du français dans onze situations de communication où les élèves sont suscep-

tibles de s'exprimer dans la variété vernaculaire (par ex. quand ils communiquent avec leurs amis, les membres de leur famille, etc., cf. la légende du tableau 1)<sup>1</sup>. À l'aide de cet indice, on a divisé l'échantillon en trois groupes à peu près égaux: a) les élèves qui emploient le français de 5 % à 44 % du temps dans ces situations (à l'instar de Mougeon et Beniak, 1991, nous les désignerons du terme de *locuteurs restreints*), b) les élèves qui emploient le français de 45 % à 79 % du temps dans ces situations (*locuteurs semi-restreints*) et c) les élèves qui emploient le français de 80 % à 100 % du temps dans ces situations (*locuteurs non-restreints*). La répartition des élèves dans ces trois groupes est indiquée dans le tableau 1 ci-dessous. Signalons que l'on peut « lire » cet indice comme une mesure du niveau de contact avec l'anglais: très intense dans le cas des locuteurs restreints, moyen dans le cas des locuteurs semi-restreints et modéré ou faible dans le cas des locuteurs non-restreints. Par ailleurs, lorsque ces trois groupes d'élèves ont auto-évalué leur compétence en français et en anglais, on a trouvé que les locuteurs non-restreints incluaient en majorité des bilingues franco-dominants, les locuteurs semi-restreints des bilingues équilibrés et les locuteurs restreints des bilingues anglo-dominants (cf. Mougeon et Beniak 1991).

Le tableau 2 fournit des données sur la répartition des élèves selon le sexe et la classe sociale des élèves et le niveau de restriction dans l'emploi du français. On constate qu'il y a, grosso modo, la même proportion de filles et de garçons parmi les locuteurs non-restreints, semi-restreints et restreints et que ces trois groupes de locuteurs incluent des individus d'origines sociales diverses.

Signalons finalement que dans les quatre localités mentionnées plus haut, la grande majorité de la population francophone a une origine québécoise plus ou moins reculée. La venue de Québécois dans ces localités remonte à la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Toutefois l'immigration francophone en provenance du Québec s'est poursuivie avec des hauts et des bas durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. On peut donc considérer que dans ces communautés la variété de français locale est génétiquement reliée au français québécois, lien de parenté qui rend la comparaison interlectale particulièrement intéressante (cf. Nadasdi ce volume).

<sup>1</sup> Cet indice a été calculé de la manière suivante: fréquence d'emploi du français dans la situation n° 1 + fréquence d'emploi du français dans la situation n° 2 + fréquence d'emploi du français dans la situation n° 3, etc. divisée par onze et transformée en taux dont la valeur maximale est 100.

Tableau 1  
Répartition des locuteurs de Mougéon et Beniak (1991) en fonction du niveau de restriction dans l'usage du français

N° du locuteur	Indice de restriction	N° du locuteur	Indice de restriction	N° du locuteur	Indice de restriction	N° du locuteur	Indice de restriction
H01 F/F	100	P02 F/F	86	P18 F/F	64	P25 F/F	41
H02 F/F	100	P30 F/F	86	N24 F/F	61	C22 F/F	39
H03 F/F	100	C35 F/F	82	N17 F/F	59	N10 F/A	39
H04 F/F	100	N01 F/F	82	N16 F/F	57	P28 F/A	39
H05 F/F	100	N33 F/A	82	N18 F/F	57	C02 F/F	36
H06 F/F	100	C21 F/F	80	N09 F/F	57	N20 F/A	36
H09 F/F	100	H08 F/F	78	C37 F/F	55	N06 F/F	34
H11 F/F	100	C16 F/F	77	N08 F/F	55	C04 F/F	32
H12 F/F	100	C20 F/F	77	N34 F/F	55	P06 F/F	32
H13 F/F	100	N19 F/F	77	P12 F/F	55	N13 F/F	30
H14 F/F	100	N21 F/F	77	P17 F/F	55	C24 F/A	27
H15 F/F	100	N30 F/F	77	P31 F/F	55	C07 F/A	25
H17 F/F	100	C33 F/F	75	P29 F/F	53	C38 F/A	25
H18 F/F	100	C12 F/F	75	C31 F/F	52	P23 F/F	25
H19 F/F	100	N11 F/F	75	P20 F/F	52	P05 F/A	23
H20 F/F	100	N36 F/F	75	C25 F/F	50	P24 F/A	22
C23 F/F	98	P09 F/F	73	P07 F/F	50	N29 F/A	20

N° du locuteur	Indice de restriction	N° du locuteur	Indice de restriction	N° du locuteur	Indice de restriction	N° du locuteur	Indice de restriction
H07 F/F	97	C39 F/F	70	C18 F/F	48	P14 F/F	20
C09 F/F	95	N22 F/F	70	P16 F/F	48	P27 F/A	20
N07 F/F	95	N25 F/F	70	C40 F/A	45	C11 F/A	18
C06 F/F	93	C03 F/A	68	N12 F/A	45	P13 F/F	18
H16 F/F	91	C08 F/F	68	N26 F/F	45	C28 F/A	14
C10 F/F	91	C05 F/A	66	N31 F/F	45	P01 F/A	11
C17 F/F	91	C13 F/F	66	P19 F/F	45	P08 F/A	09
C26 F/F	91	C34 F/F	66	P22 F/F	45	P10 F/A	09
N03 F/F	91	C36 F/A	66	N28 F/F	44	P34 F/A	08
N35 F/F	91	N05 F/F	66	C27 F/A	43	N02 F/A	06
H10 F/F	89	P35 F/F	66	C19 F/A	41	C29 F/A	05
C01 F/F	86	N04 F/F	64	C32 F/F	41	P21 F/A	05
C30 F/F	86	P15 F/F	64	N32 F/F	41		

C = Cornwall; H = Hawkesbury; N = North Bay; P = Pembroke

Situations: i) adolescent <-> et élèves en classe; ii) adolescent <-> et élèves dans les couloirs de l'école; iii) mère > adolescent; iv) père > adolescent; v) père <-> mère; vi) adolescent > mère; vii) adolescent > père; viii) adolescent <-> frères et sœurs à la maison; ix) adolescent <-> frères et sœurs en dehors de la maison; x) adolescent <-> et amis à la maison; xi) adolescent <-> et amis en dehors de la maison

Tableau 2  
Répartition des locuteurs du corpus Mougeon et Beniak  
en fonction du niveau de maintien du français,  
du sexe et de l'appartenance socio-économique

Restriction	Sexe		Appartenance socio-économique*		
	Masculin	Féminin	Bourgeoise	Petite bourgeoise	Classe ouvrière
Non- restreints	17	19	9	13	14
Semi- restreints	25	24	8	22	20
Restreints	20	14	5	18	10

\*Celle-ci a été établie à partir de la profession des parents

#### 4. L'hypothèse de la dévernacularisation

Le corpus de Mougeon et Beniak a donné lieu à de nombreuses études sociolinguistiques qui ont permis de mieux comprendre le rôle de la restriction dans l'emploi du français, et du contact intense avec l'anglais, dans la variation du français ontarien. Nous renvoyons le lecteur à Nadasdi (ce volume) pour un survol des principaux résultats de ces études. Une des hypothèses qui ont retenu l'attention des chercheurs qui ont examiné la variation à partir de ce corpus est la possibilité que l'on observe une association linéaire entre le niveau de restriction et le taux de dévernacularisation (perte des traits du français non standard) : les locuteurs restreints affichant le taux le plus élevé, les locuteurs non-restreints affichant le taux le plus bas et les locuteurs semi-restreints faisant montre d'un taux intermédiaire. Cette hypothèse part de la prémisse que moins les élèves emploient le français dans les situations de communication informelles, moins ils seront exposés aux variantes non standard et plus ils seront soumis à l'influence standardisatrice de l'école.

Dans la présente étude nous allons passer en revue treize variables sociolinguistiques qui ont fait l'objet d'analyses variationnistes à l'aide du corpus de Mougeon et Beniak et pour lesquelles il est possible de vérifier si on observe une association linéaire entre la restriction lin-

guistique et la dévernacularisation. Nous verrons en fait que l'on observe trois cas de figure: i) la dévernacularisation linéaire est confirmée, ii) la dévernacularisation ne s'observe que dans le parler des locuteurs restreints et iii) la dévernacularisation est infirmée. Le but principal de la présente étude est d'essayer de comprendre comment les facteurs externes de la restriction linguistique et du contact intense avec l'anglais qu'elle implique, interagissent avec les propriétés linguistiques et extra-linguistiques des variantes pour aboutir à ces différents cas de figure. Mougeon et Beniak (1991) et Mougeon et Nadasdi (1998) avaient déjà, entre autres, visé cet objectif. Nous allons l'explorer de façon plus systématique dans cet article et ce à la lumière d'un plus grand nombre de variables que celui que ces chercheurs ont examiné antérieurement.

Les exemples ci-dessous tirés du corpus de Mougeon et Beniak, illustrent chacune des treize variables et les variantes standard (S) et non standard (NS) qui leur sont associées<sup>2</sup>. Pour chaque variable nous fournissons la référence de l'étude ou des études qui l'a/l'ont examinée.

*char vs auto vs automobile vs voiture* (Nadasdi et al. 2004)

- (1) a) il était le plus beau **char** au monde (NS)  
 b) il est allé voir dans son **auto** (S)  
 c) pis peut-être je m'achèterais une **automobile** (S)  
 d) c'est à peu près une demi-heure de **voiture** d'ici (S)

*rester vs demeurer vs habiter vs vivre* (Nadasdi 2002)

- (2) a) moi je **reste** sur la Main (NS)  
 b) ma sœur elle **demeure** à Kirkland Lake (S)  
 c) heu sont tous là ils **habitent** plutôt tous là (S)  
 d) ma sœur **vivait** à 40 milles de là (S)

*job vs ouvrage vs travail vs emploi* (Mougeon et Nadasdi en cours)

- (3) a) la plupart des **jobs** faut être bilingue (NS)  
 b) si tu parles rien que français tu peux quand même poigner une **ouvrage** (NS)  
 c) pis là il trouverait un **travail** meilleur (S)  
 d) ça va te servir pour un **emploi** plus tard (S)

<sup>2</sup> Nous utilisons le terme « standard » dans le sens de conforme à l'usage du français de référence. Nous allons voir que dans la réalité sociolinguistique cette « étiquette » et son contraire « non standard » renvoient à des variantes qui peuvent différer sensiblement dans leurs marques sociale et stylistique.

*rien que vs juste vs seulement* (Rehner et Mougeon 1997)

- (4) a) il voulait **rien que** dire qu'il était pour la séparation du Québec (NS)  
 b) ils font **juste** dire ça pour heu ... épeurer le monde là (NS)  
 c) des fois j'aimerais **seulement** parler une langue (S)<sup>3</sup>

*ça fait que vs so vs alors vs donc*

(Mougeon et Beniak 1991, Mougeon et al. 2004)

- (5) a) il est dans un niveau beaucoup moins avancé que moi **ça fait que** je le vois plus (NS)  
 b) je suis pas une jaseuse **so** c'est un peu difficile (NS)  
 c) je suis pas une personne gênée **alors** j'y réponds t'sais (S)  
 d) elle a trois mois de convalescence **donc** j'ai eu beaucoup d'ouvrage (S)

*à vs de* (Mougeon et Beniak 1991)

- (6) a) oui je conduis l'auto **à** mes parents (NS)  
 b) tu veux dire les parents **de** mes parents (S)

*m'as vs je vas vs je vais* (Mougeon et Beniak 1991)

- (7) a) **m'as** le retourner dans une semaine (NS)  
 b) ben **je vas** y aller à l'université (NS)  
 c) O.K. **je vais** t'aider (S)

*avoir vs être* (Beniak et Mougeon 1989)

- (8) a) pi après les polices ils **ont** rentré dans la maison (NS)  
 b) la vieille avare elle aussi **est** rentrée comme le chat (S)

*sujet redoublé vs sujet non redoublé* (Nadasdi 2000)

- (9) a) **le gars il** a lâché l'école (sujet redoublé) (NS)  
 b) **mon père** m'emmène au Mont-Tremblant (sujet unique) (S)

*verbes singulier vs verbes pluriel à 3<sup>e</sup> personne du pluriel*

(Mougeon et Beniak 1991, Mougeon et Beniak 1995)

- (10) a) eux autres ils **dit** une prière (NS)  
 b) pis ils **disent** que c'est une bonne vue (S)

*non-emploi de ne* (Sandy 1997)

- (11) a) notre parler est **pas** tellement différent (NS)  
 b) ma mère **ne** parle **pas** un mot d'anglais (S)

<sup>3</sup> On trouve une autre variante standard en français québécois. Il s'agit de la construction *ne...que* (cf. Massicotte 1986, Thibault et Daveluy 1989). Dans le corpus de français montréalais où elle a été attestée, cette variante est marginale et son emploi est confiné au parler des locuteurs au sommet de l'échelle sociale.



**effacement de /l/ dans il(s)** (Tennant 1995)

- (12) a) il(s) arrive(nt) [jaRiv/izaRiv] (NS)  
b) il(s) arrive(nt) [ilzaRiv] (S)

**effacement de schwa** (Mougeon et al. 2002)

- (13) a) je vas le faire [ʒvalfɛR] (NS)  
b) je vas le faire [ʒəvalɛfɛR] (S)

## 5. Présentation des données

Pour éclairer notre réflexion sur les cas de figure énoncés plus haut, nous fournissons, sous forme de deux tableaux, des données sur la fréquence des variantes dans le parler des trois groupes de locuteurs et sur l'effet des paramètres sexe et classe sociale sur l'emploi de ces variantes. Les données sur la fréquence des variantes permettent de vérifier l'hypothèse de l'association linéaire entre la restriction linguistique et la dévernacularisation. Quant aux données sur l'effet des paramètres sexe et classe sociale, elles nous donnent une idée de la marque sociale des variantes. Ces deux types de données proviennent d'analyses statistiques de la variation effectuées à l'aide du logiciel GoldVarb pour chacune des treize variables présentées plus haut. Le lecteur pourra consulter ces deux tableaux lorsque nous discuterons des cas de figure énoncés plus haut.

Dans le tableau 3 nous présentons les données relatives aux variables binaires (impliquant deux variantes) et dans le tableau 4 nous présentons les données relatives aux variables plus complexes qui impliquent trois ou quatre variantes.

## 6. Discussion

Nous pouvons maintenant entamer notre réflexion sur la façon dont la restriction, et le contact linguistique qu'elle implique, interagissent avec les propriétés des variantes pour aboutir aux cas de figure suivants: i) la dévernacularisation linéaire est confirmée, ii) la dévernacularisation ne s'observe que dans le parler des locuteurs restreints, iii) la dévernacularisation est infirmée. Pour faciliter notre réflexion, nous avons regroupé les variantes non standard dans un même

Tableau 3  
Effet de la classe sociale et du sexe et fréquence des variantes selon le niveau de restriction (variables binaires)

Variantes	Effet de la classe sociale	Effet du sexe	Locuteurs non restreints		Locuteurs semi-restreints		Locuteurs restreints	
			N	%	N	%	N	%
<b>ne présent</b>	non	non	9	1	40	2	39	3
<i>ne absent</i>	non	non	2104	99	2182	98	1558	97
<b>/l/ présent</b>	oui	non	4**	2**	56**	7**	23**	9**
<b>/l/ absent*</b>	oui	non	261**	98**	752**	93**	224**	91**
<b>schwa présent</b>	non	non	1189	31	2777	34	1140	42
<i>schwa absent</i>	non	non	2568	69	5387	66	1548	58
<b>sujet unique</b>	non	non	435	59	840	75	634	83
<i>sujet redoublé***</i>	non****	non	298	41	276	25	132	17
<b>de</b>	oui	inverse	42	81	41	79	26	100
<b>à</b>	oui	inverse	10	19	11	21	0	0
<b>être</b>	?	?	94	67	107	53	93	54
<b>avoir</b>	?	?	47	33	94	47	78	46
<b>verbes pl.</b>	non	non	1194	98	1627	86	871	81
<b>verbes sg.</b>	non	non	19	2	270	14	203	19

**oui**: ce paramètre exerce un effet significatif sur la variation – les locuteurs des couches sociales plus basses emploient la variante non standard plus souvent que les locuteurs des couches sociales plus élevées; **non**: ce paramètre n'a pas d'effet significatif sur la variation; **inverse**: les locutrices emploient la variante non standard plus souvent que les locuteurs; **italiques**: les mots en italiques renvoient aux variantes non standard.

? Dans le cas de cette variable on n'a pas examiné l'effet de la classe sociale et du sexe

\*L'étude de l'effacement de /l/ dans *il(s)* est limitée au sous-corpus de North Bay.

\*\*Ces nombres et pourcentages m'ont été gracieusement fournis par J. Tennant. Dans Tennant (1995) on ne trouve qu'une représentation graphique du taux d'effacement de /l/ dans *il(s)*.

\*\*\*Précisons ici qu'il s'agit des sujets redoublés sans dislocation (ou si l'on préfère sans mise en relief, cf. Nadasdi [2000] pour une discussion des implications théoriques de cette distinction).

\*\*\*\*On a observé un effet de la classe sociale à Hawkesbury (Nadasdi 2000).

Tableau 4

Effet de la classe sociale et du sexe et fréquence des variantes selon le niveau de restriction (variables à trois ou quatre variantes)

Variantes	Effet de la classe sociale	Effet du sexe	Locuteurs non-restricts		Locuteurs semi-restricts		Locuteurs restricts	
			N	%	N	%	N	%
<i>seulement</i>	non	oui	52	16	62	11	41	14
<i>juste</i>	oui	inverse	218	66	366	68	231	80
<i>rien que</i>	non	oui	58	18	115	21	16	6
<i>je vais</i>	oui	oui	11	6	30	17	11	13
<i>je vas</i>	non	non	119	64	98	56	49	60
<i>m'as</i>	non	oui	56	30	48	27	22	27
<i>donc</i>	?	?	8	2	12	3	12	7
<i>alors</i>	oui	oui	57	21	122	29	123	70
<i>so</i>	oui	oui	22	8	217	51	30	19
<i>ça fait que</i>	oui	oui	180	69	75	17	7	4
<i>travail</i>	non	non	7	26	16	18	27	38
<i>emploi</i>	non	oui	26	60	53	62	22	32
<i>job</i>	non	oui	5	12	11	13	21	30
<i>ouvrage</i>	non	non	5	12	6	7	0	0
<i>voiture</i>	?	?	4	7	1	1	1	1
<i>automobile</i>	?	?	6	10	12	8	8	8
<i>auto</i>	oui	oui	33	57	87	58	74	76
<i>char</i>	non	oui	15	26	50	33	15	15
<i>vivre</i>	non	non	12	17	18	17	33	47
<i>demeurer</i>	non	oui	13	18	40	38	26	37
<i>habiter</i>	non	non	2	3	0	0	0	0
<i>rester</i>	oui	oui	45	63	47	45	11	16

? On n'a pas examiné la corrélation avec la classe sociale et le sexe à cause de la faiblesse des données.

tableau (cf. tableau 5 ci-dessous) selon ces trois cas de figure. Dans ce tableau chacune des variantes non standard est considérée séparément. Le tableau inclut 17 variantes, car trois des treize variables sur lesquelles porte notre étude mettent en jeu deux variantes non standard. Dans la deuxième colonne de ce tableau, nous résumons les principaux résultats relatifs à la fréquence d'usage des variantes non standard dans le parler des trois groupes de locuteurs. Le lecteur pourra consulter les tableaux 3 et 4 pour des informations statistiques sur la fréquence d'emploi des variantes non standard par chacun de ces groupes de locuteurs. Dans la troisième colonne nous indiquons les propriétés linguistiques et extra-linguistiques des variantes. Les propriétés extra-linguistiques dont il sera question dans notre discussion concernent l'effet de la classe sociale ou du sexe observé dans le parler des adolescents. Dans la troisième colonne du tableau 5 la mention *marque sociale forte* signifie que ces deux paramètres ont un effet sur la variation et la mention *marque sociale nulle* qu'aucun de ces deux paramètres n'a d'effet sur la variation. Les propriétés linguistiques qui sont prises en compte incluent: a) la fréquence discursive (telle qu'indiquée par le nombre d'occurrences des variantes dans les tableaux 3 et 4), b) la régularité ou l'irrégularité morphosyntaxique, c) l'origine intersystémique (anglaise) et d) l'existence d'un élément de l'anglais dont la forme et le sens sont semblables à ceux d'une variante non standard (contrepartie intersystémique).

Comme le montre la deuxième colonne du tableau 5, lorsqu'il y a une association linéaire entre la restriction linguistique et la dévernacularisation, on constate soit que les différences de fréquence entre les trois groupes de locuteurs sont ténues (variantes 1-3), soit qu'elles sont prononcées (variantes 4-7).

Lorsque les différences de fréquence sont ténues, on remarque que les variantes non standard ont une fréquence discursive élevée et que leur marque sociale est faible ou nulle. On peut donc supposer que les locuteurs semi-restreints et restreints seront amplement exposés à ces variantes, et ce même s'ils: a) sous-emploient le français, b) sont plus ou moins coupés de la variété vernaculaire et c) dans le cas des locuteurs restreints, tendent à employer surtout le français dans le contexte scolaire. En d'autres termes, ce sont la haute fréquence discursive et la faible « saillance » sociostylistique de variantes telles que l'effacement de *ne* ou de /l/ dans *il(s)* qui expliquent pourquoi la dévernacularisation linéaire se manifeste de façon graduée.

Lorsque les différences de fréquence intergroupes sont marquées ou fortes, on constate que la fréquence discursive des variantes non standard est soit moyenne (redoublement du sujet et [ʁa] *fait que*) soit (très) faible (*rester* et *ouvrage*). On constate aussi que dans le cas de (ʁa) *fait que* et *rester*, la marque sociale est forte (effet de la classe sociale et du sexe). On a donc affaire à des propriétés linguistiques et extra-linguistiques qui, à l'inverse de celles que l'on vient de mentionner, vont limiter la probabilité que les locuteurs qui sous-emploient plus ou moins le français (locuteurs semi-restreints et restreints) ou qui emploient le français surtout à l'école (locuteurs restreints) soient exposés à la variante non standard. Dans le cas du redoublement du sujet, on peut invoquer une autre propriété linguistique, à savoir la complexité morphosyntaxique. En effet, comme l'a signalé Nadasdi (2000), lorsqu'il y a redoublement du sujet sans dislocation (cf. note du tableau 3 et les exemples 9a et 9b), les clitiques fonctionnent comme des préfixes et sont redondants du point de vue sémantique. On peut donc supposer que dans la mesure où ils sous-utilisent le français, les locuteurs restreints (et dans une moindre mesure les locuteurs semi-restreints) seront peu enclins à converger vers ce type de variante morphosyntaxique<sup>4</sup>. On remarque aussi que si la variante *ouvrage* est dépourvue de marque sociale, tout au moins dans le parler des élèves, sa fréquence est marginale<sup>5</sup>. Il est donc possible qu'à elle seule, cette propriété bloque l'entrée de la variante *ouvrage* dans le répertoire sociostylistique des locuteurs restreints. Somme toute, lorsque les différences intergroupes sont marquées, les variantes non standard ont toutes des propriétés linguistiques et extralinguistiques qui intensifient le processus de dévernacularisation et donnent à la corrélation avec le niveau de restriction un caractère fortement contrasté.

Considérons maintenant les trois variantes (8, 9 et 10) où la dévernacularisation se manifeste seulement dans le parler des locuteurs restreints. Pour ce qui est de la variante *à*, il est possible d'invoquer, comme l'ont fait Mougeon et Beniak (1991), des propriétés linguistiques susceptibles d'expliquer pourquoi on observe une tendance à la dévernacularisation. En effet, on remarque que cette variante est peu fréquente et qu'elle est moins régulière que sa contrepartie standard *de*. *À* n'exprime que la possession au sens strict (le possesseur est un animé « supérieur »; par ex. *l'auto à mon père* mais \**la cuisse à la grenouille*)

<sup>4</sup> Sans parler du fait que l'anglais (langue dominante de ces locuteurs) ne connaît pas le redoublement du sujet sans dislocation.

<sup>5</sup> Dans le corpus de Sankoff et Cedergren (français parlé à Montréal), cette variante est associée aux locuteurs des couches populaires (Sankoff et al. 1986).

Tableau 5  
Attestation ou non attestation de la dévernacularisation et propriétés des variantes non standard

<i>Variantes non standard</i>	<i>Dévernacularisation linéaire confirmée</i>	<i>Propriétés des variantes non standard</i>
1) <i>ne</i> > Ø	Différences intergroupes très faibles	Très haute fréquence; marque sociale nulle
2) <i>schwa</i> > Ø	Différences intergroupes faibles	Très haute fréquence; marque sociale nulle
3) <i>il(s)</i> > <i>i</i>	Différences intergroupes faibles	Haute fréquence; effet de la classe sociale
4) <i>sujet redoublé</i>	Différences intergroupes marquées	Fréquence moyenne; complexité morpho-syntaxique; marque sociale nulle
5) <i>(ça) fait que</i>	Différences intergroupes fortes	Fréquence moyenne; marque sociale forte
6) <i>rester</i>	Différences intergroupes fortes	Faible fréquence; marque sociale forte
7) <i>ouvrage</i>	Différences intergroupes fortes; N.B. les locuteurs restreints n'emploient pas <i>ouvrage</i>	Fréquence marginale; marque sociale nulle
	<i>Dévernacularisation du parler des locuteurs restreints seulement</i>	
8) <i>à</i>	N.B. les locuteurs restreints n'emploient pas <i>à</i>	Fréquence marginale; moins régulier que <i>de</i> ; effet de la classe sociale
9) <i>rien que</i>	N.B. les locuteurs restreints emploient rarement <i>rien que</i>	Fréquence moyenne; effet du sexe
10) <i>char</i>	N.B. les locuteurs restreints emploient <i>char</i> moins souvent que les locuteurs non-restreints; les locuteurs semi-restreints sont à la tête de l'usage de <i>char</i>	Contrepartie intersystémique; effet du sexe

<i>Variantes non standard</i>	<i>Dévernacularisation infirmée</i>	<i>Propriétés des variantes non standard</i>
11) <i>so</i>	N.B. les locuteurs restreints emploient <i>so</i> plus souvent que les locuteurs non-restreints; les locuteurs semi-restreints sont nettement à la tête de l'usage de <i>so</i>	Origine intersystémique; marque sociale forte
12) <i>juste</i>	Les locuteurs restreints se distinguent par l'emploi le plus fréquent de <i>juste</i>	Contrepartie intersystémique; effet de la classe sociale et du sexe (inverse)
13) <i>job</i>	Les locuteurs restreints se distinguent par l'emploi le plus fréquent de <i>job</i>	Origine intersystémique; effet du sexe
14) <i>avoir</i>	Les locuteurs semi-restreints et restreints sont à la tête de l'usage d' <i>avoir</i>	Plus régulier que <i>être</i>
15) verbes singulier	Corrélation linéaire inversée	Plus réguliers que les verbes pluriel; marque sociale nulle
16) <i>je vas</i>	Différences intergroupes non significatives	<i>je vas</i> : plus régulier que <i>je vais</i> ; marque sociale nulle
17) <i>m'as</i>	Différences intergroupes non significatives	<i>m'as</i> : morpho-syntaxiquement exceptionnel; effet du sexe

alors que *de* exprime cette notion spécifique et les formes d'appartenance connexes, telles que la partie d'un tout ou l'élément d'un ensemble (par ex. *les plumes de l'oiseau, la poignée de la porte, le chef de l'équipe*). Si on ajoute à ceci que l'emploi de la variante *à* est influencé par la classe sociale, on comprend pourquoi les locuteurs restreints n'emploient pas cette variante. Ceci dit, aucune des propriétés que nous venons d'invoquer ne constitue une explication du fait que les semi-locuteurs n'affichent pas un taux de fréquence intermédiaire pour ce qui est de *à*. Il se peut donc que la faiblesse de la fréquence de cette variante ait pour conséquence de masquer la corrélation linéaire attendue. En ce qui concerne la variante *rien que*, on note que sa fréquence est moyenne et qu'elle n'est influencée que par le sexe du locuteur. Par ailleurs, elle ne possède pas de propriété linguistique qui la rendrait plus difficile à acquérir que les deux autres variantes (*juste* et *seulement*). On peut donc se demander si le déclin de *rien que* dans le parler des locuteurs restreints ne reflète pas en partie le fait que ceux-ci convergent fortement sur la variante *juste* pour des raisons que l'on va discuter plus bas. En ce qui concerne la variante *char*, on peut, à l'instar de Nadasdi et al. (2004), l'attribuer à deux facteurs. D'une part les locuteurs semi-restreints ne sont pas coupés du vernaculaire et, d'autre part, en tant que locuteurs bilingues équilibrés, ils sont susceptibles de converger sur des variantes dont la forme et le sens sont similaires à ceux de mot anglais (ce qui est le cas de la variante *char* qui renvoie par sa forme et son sens au mot *car*)<sup>6</sup>. Cette similitude pourrait constituer aussi une explication du fait que les locuteurs restreints emploient aussi souvent *char* que les locuteurs non-restreints.

Abordons maintenant la catégorie des variantes pour lesquelles on a trouvé que l'hypothèse de la dévernacularisation était infirmée. Commençons par la variante *so*, forme que, non seulement, les locuteurs restreints emploient plus souvent que les locuteurs non-restreints, mais aussi, que les locuteurs semi-restreints emploient nettement plus souvent que les deux autres groupes. Pour expliquer ce dernier résultat, on peut supposer, comme l'ont fait Mougeon et Beniak (1991), que les locuteurs semi-restreints sont les importateurs de cette forme (hypothèse confirmée par des études réalisées à partir d'autres corpus franco-ontariens: celui de Welland, cf. Mougeon et Beniak 1987, et celui de Hearst, cf. Golembeski 1998), et que celle-ci fonctionne comme symbole de l'identité bilingue de ces locuteurs (rappelons que les locuteurs

<sup>6</sup> Sur les origines anglaises de l'emploi du mot *char* avec le sens d'« automobile », cf. Poirier (1999).



semi-restreints incluent surtout des bilingues équilibrés)<sup>7</sup>. Quant au fait, à première vue surprenant, que les locuteurs restreints emploient *so* deux fois sur dix et deux fois plus souvent que les locuteurs non-restreints (cf. tableau 4), on peut probablement l'attribuer à l'origine anglaise de *so*. Bilingues anglo-dominants, les locuteurs restreints seraient plus enclins à converger sur cette variante que sur *(ça) fait que* même si *so*, tout comme *(ça) fait que*, est doté d'une forte marque sociale.

Examinons maintenant les trois variantes non standard (12, 13 et 15) où, on a constaté que les locuteurs restreints étaient à la tête de l'usage non standard. La première d'entre elles, *juste*, rappelle en partie le cas de *char* discuté plus haut dans la mesure où elle possède une contrepartie anglaise (l'adverbe de restriction *just*) identique au niveau du sens et similaire au niveau de la forme. *Juste* est aussi la plus fréquente des trois variantes qui expriment la notion de restriction et elle n'est pas à proprement parler une variante vernaculaire. Elle n'est certes pas prescrite par les ouvrages de référence; toutefois dans le corpus de Mougeon et Beniak, elle est associée au parler des filles et des locuteurs des couches populaires, alors que dans les corpus de Sankoff et Cedergren et celui de Thibault et Vincent<sup>8</sup>, elle est associée aux locuteurs des couches sociales plus élevées. En d'autres termes, on peut supposer que les locuteurs restreints ne manquent pas d'occasions d'être exposés à la variante *juste* et que la similarité de cette forme avec l'adverbe anglais *just* les fait converger sur cette variante. Ceci dit, on note que dans le parler des deux autres groupes d'élèves, l'emploi de *juste* est loin d'être marginal. Le contact intense avec l'anglais ne ferait donc que renforcer un usage déjà bien intégré dans le français local.

En ce qui concerne la variante *job*, on a vu plus haut que les locuteurs restreints n'emploient pas la variante non standard *ouvrage*. Avec la variante *job* on observe une tendance opposée, puisque ce sont les locuteurs restreints qui sont à l'avant-garde de son emploi. Ce résultat est d'autant plus remarquable que *job* est socialement plus marqué qu'*ouvrage* : on a trouvé une association avec les locuteurs de sexe masculin dans le cas de *job* mais aucune association avec les paramètres so-

<sup>7</sup> L'hypothèse que des emprunts « gratuits » (structurellement non motivés) puissent constituer des symboles d'identité bilingue a été proposée par Mougeon et Beniak (1987 et 1991), mais aussi par Myers-Scotton et Okeju (1973) et Myers-Scotton (2003) dans leurs travaux sur les langues en situation de contact intensif.

<sup>8</sup> Comme celui de Sankoff et Cedergren, le corpus de Thibault et Vincent a été recueilli à Montréal.

ciaux dans le cas d'*ouvrage*. De plus *job* n'est guère plus fréquent qu'*ouvrage*. Nous avons invoqué la faible fréquence d'*ouvrage* pour expliquer son absence dans le parler des locuteurs restreints. Somme toute, la seule propriété qui peut expliquer pourquoi les locuteurs restreints emploient aussi souvent *job* est l'origine anglaise de cette variante. En d'autres termes, on aurait affaire à un phénomène de convergence intersystémique similaire à celui que nous avons évoqué dans le cas des variantes *so* et *char*, à la différence près que dans le cas de *job* ce sont les locuteurs restreints qui sont à la pointe de l'usage non standard et non pas les locuteurs semi-restreints<sup>9</sup>. Par convergence intersystémique nous voulons dire ici que les locuteurs restreints montrent une préférence pour la variante *job* plutôt qu'une tendance à ré-emprunter cette forme. À l'appui de cette interprétation on peut signaler que dans leur parler toutes les occurrences de *job* sont au féminin, genre porté par cette variante en français ontarien (et québécois vernaculaire).

Examinons maintenant l'emploi des formes verbales singulier à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel variante où l'on constate que la corrélation linéaire avec le niveau de restriction est inversée. Comme le montre le tableau 3, l'emploi de ces formes est un trait plutôt marginal de la variété vernaculaire (sa fréquence n'est que de 2 % dans le parler des locuteurs non-restreints). On peut donc à juste titre s'interroger sur les raisons du fait que cet usage est nettement plus fréquent dans le parler des locuteurs restreints (et dans une moindre mesure dans celui des locuteurs semi-restreints)<sup>10</sup>. La première explication que l'on peut proposer est que ces deux groupes de locuteurs convergent sur ces formes non standard parce qu'elles sont morphologiquement plus simples et plus régulières que leur contrepartie standard. La deuxième, est que les formes verbales pluriel distinctives sont une difficulté notoire du français (cf. Mougéon et Beniak 1991 et 1995). Il est donc possible de supposer que des locuteurs qui sous-emploient le français n'aient pas réussi à les automatiser complètement. Selon cette perspective, l'emploi des formes verbales singulier par les locuteurs restreints (et aussi peut-être dans

<sup>9</sup> Le caractère récent de l'importation de *so* en français ontarien (par opposition à celle de *job* qui est beaucoup plus ancienne, cf. Poplack et al. 1988) constitue peut-être une explication de cette différence. Dans le cas de *so* on pourrait toujours observer l'association avec le bilinguisme équilibré alors que dans le cas de *job* la connexion initiale avec ce type de bilinguisme serait perdue.

<sup>10</sup> Comme le signale Nadasdi (ce volume), il y a plus qu'une différence de fréquence entre les locuteurs non-restreints et les locuteurs restreints pour ce qui est de l'emploi des formes verbales singulier. En effet les premiers n'emploient les formes singulier qu'après *ils* et *qui* alors que les seconds le font dans tous les contextes syntaxiques.

une certaine mesure par les locuteurs semi-restreints) correspondrait aussi pour partie à un phénomène de régularisation spontané<sup>11</sup>. Finalement, on peut aussi mentionner que les formes verbales singulier ne sont pas marquées socialement, propriété qui permet de supposer que les locuteurs restreints seront exposés à ces formes dans le contexte scolaire.

Abordons maintenant l'usage de l'auxiliaire *avoir* à la place de l'auxiliaire *être*. Contrairement à l'emploi des formes verbales singulier, l'usage de l'auxiliaire *avoir* n'est pas marginal dans la variété vernaculaire. En effet le tableau 3 révèle que les locuteurs non restreints emploient cette variante non standard une fois sur trois. Par contre l'auxiliaire *avoir* a ceci de commun avec les formes verbales singulier, qu'il est plus régulier que sa contrepartie standard, l'auxiliaire *être* (cf. entre autres, Sankoff et Thibault 1980, Knaus et Nadasdi 2002, pour une discussion approfondie des propriétés linguistiques de ces deux variantes). On peut donc supposer que dans la mesure où ils sous-emploient plus ou moins le français, les locuteurs semi-restreints et les locuteurs restreints seront naturellement enclins à converger sur le plus régulier de ces deux auxiliaires. Selon cette perspective, on aurait pu s'attendre à ce que les locuteurs restreints soient à la tête de l'emploi d'*avoir*. Toutefois, dans la mesure où ils communiquent en français surtout dans le contexte scolaire, il est logique de supposer qu'ils subissent plus que les autres locuteurs l'effet standardisateur de l'école et que ceci ait pour effet de diminuer de quelque peu leur propension à employer la variante *avoir*<sup>12</sup>.

Terminons notre discussion des variantes non standard qui infirment l'hypothèse de la vernacularisation par les variantes *je vas* et *m'as*. Nous avons regroupé ces deux variantes, car pour chacune d'entre elles on a trouvé qu'il n'y avait pas de différence significative dans leur fréquence d'emploi par les trois groupes de locuteurs. Commençons par la variante *je vas*.

<sup>11</sup> On peut faire un parallèle ici avec des formes verbales encore plus difficiles à automatiser que les formes verbales pluriel de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel. Nous pensons à des formes comme *vous faites* ou *vous dites* qui dans le discours relâché de francophones unilingues sont parfois régularisées (cf. *vous faisez, vous disez*).

<sup>12</sup> Nous ne disposons pas d'informations sur la valeur sociale d'*avoir* car Beniak et Mougeon (1989) n'ont pas examiné cette dimension de la variation. On sait toutefois que dans le corpus Sankoff et Cedergren la variante *avoir* est associée au parler des locuteurs des couches sociales moins élevées. On sait aussi que cette variante fait partie des usages proscrits dans les ouvrages de référence. On peut donc supposer que dans le contexte scolaire cette variante fasse l'objet d'un certain évitement.

On remarque en premier que dans le paradigme du semi-auxiliaire *aller*, *je vas* est régulier alors que sa contrepartie standard *je vais* ne l'est pas. Deuxièmement, *je vas* est la plus fréquente des trois variantes du futur périphrastique à la 1<sup>re</sup> personne du singulier et il en est de même pour la forme *je vas* lorsqu'elle alterne avec *je vais* verbe de mouvement (cf. Mougeon et Beniak 1991). Finalement dans le corpus de Mougeon et Beniak, on a trouvé que ni la classe sociale ni le sexe n'avait une influence sur son emploi<sup>13</sup>. En d'autres termes, la variante *je vas* possède plusieurs propriétés qui permettent de comprendre pourquoi elle n'est pas affectée par la tendance à la dévernacularisation. Toutefois, on note que ces propriétés ne vont pas jusqu'à renverser cette tendance. En effet contrairement aux formes verbales singulier les locuteurs restreints ne sont pas à la pointe de l'emploi de *je vas*. Ils emploient cette forme avec sensiblement la même fréquence que les deux autres groupes. Ce dernier résultat reflète peut-être le fait que la forme *je vais* pose moins de problèmes d'acquisition que les formes verbales pluriel.

Si on considère à présent la variante *m'as*, on doit reconnaître d'emblée que l'absence de tendance à la dévernacularisation est un résultat pour le moins surprenant. En effet, contrairement à *je vas*, la variante *m'as* n'est pas dépourvue de marque sociale (dans le corpus de Mougeon et Beniak, elle est plus souvent utilisée par les garçons que par les filles et dans le parler de locuteurs adultes franco-ontariens, elle est aussi associée au parler des locuteurs des couches populaires, Mougeon et al. 1988). Il est donc logique de supposer que dans le contexte scolaire la variante *m'as* tendra à être évitée. De plus il s'agit d'une variante morphosyntaxiquement exceptionnelle. On ne peut pas la rattacher à la racine d'un verbe existant en français contemporain et elle est très souvent utilisée sans pronom sujet. Somme toute, il ne manque pas de raisons linguistiques et extra-linguistiques pour que les locuteurs restreints emploient moins souvent *m'as* que les deux autres groupes, ou même, pour que l'on observe une corrélation linéaire entre la dévernacularisation et le niveau de restriction. Il serait donc intéressant de poursuivre l'examen de cette variante dans d'autres corpus pour vérifier si on observe à nouveau son maintien dans le parler des locuteurs restreints à un niveau similaire à celui des autres locuteurs.

<sup>13</sup> Mougeon et al. (1988) et Mougeon (1996) sont arrivés au même résultat dans une étude de cette forme reposant sur le corpus du français parlé à Welland (corpus de francophones adultes).

## 7. Conclusion

Comme on a pu le constater, dans le corpus de Mougeon et Beniak, on observe la tendance à la dévernacularisation dans neuf des treize variables qui ont retenu notre attention. Que cette tendance se manifeste sous la forme d'une association linéaire entre le niveau de restriction linguistique et le taux de fréquence d'emploi des variantes non standard ou seulement dans le parler des locuteurs restreints, son attestation n'est pas triviale. En effet, si on place cette tendance dans le contexte plus large de la recherche sur la variation du parler des adolescents, on peut remarquer ici qu'elle est à l'opposé de ce que des chercheurs comme Labov (1972), Trudgill (1975) ou Romaine (1984) ont observé dans leurs travaux sur le parler des adolescents dans les communautés unilingues. En fait, selon ces chercheurs, à l'époque de l'adolescence, les élèves s'identifient fortement à la variété vernaculaire et leur parler tend à converger vers cette variété plutôt qu'à s'en éloigner. Comme telle, la tendance à la dévernacularisation mise au jour par le corpus de Mougeon et Beniak, mais aussi par d'autres corpus recueillis auprès d'adolescents scolarisés dans une langue minoritaire (Jones 1998, Thomas 1986) est un des aspects distinctifs de la variation que l'on peut observer dans le parler des locuteurs des langues minoritaires. Nous renvoyons le lecteur à Mougeon et Nadasdi (1998) et Nadasdi dans ce volume pour une discussion générale de ces aspects distinctifs.

Récapitulons à présent les principaux points de notre réflexion sur la tendance à la dévernacularisation. On peut tout d'abord rappeler que les deux principaux facteurs externes qui expliquent pourquoi on observe (ou on n'observe pas) cette tendance dans le parler des adolescents du corpus de Mougeon et Beniak, sont la restriction dans l'emploi de la langue minoritaire et le contact intense avec la langue majoritaire. En effet, si les locuteurs restreints et semi-restreints sont plus ou moins sous-exposés à certaines variantes non standard, et donc emploient rarement ces variantes, c'est parce qu'ils sous-emploient plus ou moins le français dans les situations associées à la communication en langue vernaculaire et, dans le cas des locuteurs restreints, parce qu'ils tendent à communiquer en français principalement dans le contexte scolaire. Inversement, dans le cas d'autres variantes non standard, si les locuteurs restreints et semi-restreints font montre d'une propension à utiliser certaines variantes non standard, c'est à la fois parce qu'ils sous-emploient plus ou moins le français ou parce qu'ils sont en contact intensif avec l'anglais. Revenons maintenant sur

les propriétés des variantes non standard que l'on peut associer aux quatre cas de figure présentés dans le tableau 5.

Commençons par les variantes non standard pour lesquelles on a observé une tendance à la dévernacularisation. Lorsque la dévernacularisation se manifeste de façon linéaire, mais où les différences intergroupes sont prononcées ou abruptes (variantes 4-7), les variantes non standard ont l'une et/ou l'autre des propriétés suivantes : a) fréquence moyenne à marginale, b) complexité ou manque de régularité (par opposition à la variante standard) et c) marque sociale forte ou effet d'un des deux paramètres sociaux. Quand la dévernacularisation se manifeste de façon linéaire, mais où les différences intergroupes sont (très) graduées (variantes 1-3), les variantes non standard ont l'une et/ou l'autre des propriétés suivantes: a) très haute fréquence et b) marque sociale nulle ou effet de seulement un des deux paramètres sociaux. Lorsque la dévernacularisation se manifeste seulement dans le parler des locuteurs restreints (variantes 8 et 9), les variantes non standard ont l'une ou l'autre des propriétés suivantes : a) fréquence marginale ou moyenne, b) manque de régularité et c) effet d'un des deux paramètres sociaux.

Considérons maintenant les variantes non standard pour lesquelles on n'a pas observé la tendance à la dévernacularisation. Il s'agit de la variante 15, où la corrélation linéaire entre le niveau de restriction et le niveau de dévernacularisation est complètement renversée; des variantes 12 et 13, où les locuteurs restreints se distinguent des deux autres groupes par un emploi plus fréquent de la forme non standard; de la variante 14, où ce sont les locuteurs semi-restreints et les locuteurs restreints qui sont à la pointe de l'usage non standard, et des variantes 16 et 17, où les différences intergroupes ne sont pas significatives. Dans tous ces cas, il est remarquable que les variantes non standard ont l'une et/ou l'autre des propriétés suivantes: a) régularité (par opposition à la variante standard), b) contrepartie intersystémique, c) origine intersystémique, d) marque sociale nulle ou effet d'un seul facteur social. La seule variante non standard pour laquelle les propriétés que l'on vient de mentionner ne constituent pas des explications entièrement adéquates est la forme *m'as*. En effet, on a vu que cette variante est morphosyntaxiquement irrégulière et qu'elle est socialement sans doute plus marquée que *je vas*.

Finalement, dans les deux cas de figure où ce sont les locuteurs semi-restreints qui sont à la pointe de l'usage non standard (*so* et *char*),

les variantes non standard ont une origine ou une contrepartie inter-systémiques. Toutefois dans un cas de figure, on constate que les locuteurs restreints emploient la variante non standard plus souvent que les locuteurs non restreints (la variante *so*) – absence de dévernacularisation – et dans l'autre on trouve la différence inverse (*char*) – dévernacularisation.

Sans prétendre que les propriétés que nous venons de résumer expliquent parfaitement tous les cas de figure révélés par notre étude, nous estimons qu'avec la prise en compte des facteurs externes de la restriction linguistique et du contact avec l'anglais, elles constituent des pistes de recherche intéressantes susceptibles d'avancer notre compréhension des facteurs qui favorisent ou entravent la dévernacularisation du parler des locuteurs des langues minoritaires qui sont scolarisés dans ces langues. Resterait maintenant à poursuivre la recherche sur ces facteurs et sur d'autres dont on n'a pas pu tenir compte dans les études réalisées à l'aide du corpus Mougeon et Beniak. Nous pensons en particulier à l'emploi des variantes par les enseignants des écoles de langue française et dans le matériel pédagogique utilisé dans ces écoles. Des données sur un tel emploi pourraient fournir des explications supplémentaires ou confirmer celles que nous avons proposées dans le cadre du présent chapitre (par ex. en ce qui concerne la marque sociostylistique des variantes). Nous nous sommes fixé l'objectif de recueillir de telles données dans le cadre d'une recherche à venir dans les écoles secondaires où Mougeon et Beniak ont recueilli leur corpus. Notons finalement que de telles données nous permettraient de mieux rendre compte du corollaire de la dévernacularisation, à savoir la standardisation, que nous avons quelque peu laissée dans l'ombre dans notre étude, notamment dans le cas des variables qui impliquent plus d'une variante standard.

## Références

- BENIAK, Édouard et Raymond MOUGEON. 1989. « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français-ontarien », dans Raymond MOUGEON et Édouard BENIAK. (dirs.), *Le français canadien parlé hors Québec: un aperçu sociolinguistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 69-104.
- CASTONGUAY, Charles. 1998. « The fading Canadian duality », dans John EDWARDS (dir.), *Language in Canada*, Cambridge, Cambridge University Press, 36-60.

- GOLEMBESKI, Daniel. 1998. *French language maintenance in Ontario, Canada: A sociolinguistic portrait of the community of Hearst*, thèse de doctorat inédite, Indiana University, Bloomington.
- JONES, Mari C. 1998. *Obsolescence and revitalisation: Linguistic change in two sociolinguistically contrasting Welsh-speaking communities*, Oxford, Oxford University Press.
- KNAUS, Valerie et Terry NADASDI. 2002. « Être ou ne pas être in Immersion French », *La Revue canadienne des langues vivantes*, 58 (2) : 287-306.
- LABOV, William. 1972. *Language in the inner city: Studies in the Black English vernacular*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- MASSICOTTE, Francine. 1986. « Les expressions de la restriction en français de Montréal », dans David SANKOFF (dir.), *Diversity and diachrony*, Philadelphia, Benjamins, 325-332.
- MOUGEON, Raymond. 1996. « Recherche sur les origines de la variation *vas, m'as, vais* en français québécois », dans Thomas LAVOIE (dir.), *Français du Canada, français de France*, Tübingen, Niemeyer, 61-78.
- MOUGEON, Raymond. 1998. « French outside New Brunswick and Quebec », dans John EDWARDS (dir.), *Language in Canada*, Cambridge, Cambridge University Press, 226-251.
- MOUGEON, Raymond et Édouard BENIAK. 1987. « The extralinguistic correlates of core lexical borrowing », dans Keith DENNING, Sharon INKELAS, Faye MCNAIR-KNOX et John RICKFORD (dirs), *Proceedings of NWAV-XV*, Palo Alto, California, Department of Linguistics, Stanford University, 337-347.
- MOUGEON, Raymond et Édouard BENIAK. 1991. *Linguistic consequences of language contact and restriction: The case of French in Ontario, Canada*, Oxford, Oxford University Press.
- MOUGEON, Raymond et Édouard BENIAK. 1995. « Le non accord entre sujet et verbe en français ontarien: un cas de simplification ? », *Présence francophone*, 46: 53-66.
- MOUGEON, Raymond, Édouard BENIAK et André VALLI. 1988. « *Vais, vas, m'as* in Canadian French: A sociohistorical study », dans Katherine FERRARA, Betsy BROWN, Keith WALTERS et John BAUGH (dirs.), *Linguistic change and language contact*, Austin, Linguistics Department, University of Texas at Austin, 250-260.
- MOUGEON, Raymond et Terry NADASDI. 1998. « Sociolinguistic discontinuities in minority linguistic communities », *Language*, 74 (1): 40-55.
- MOUGEON, Raymond et Terry NADASDI. En cours. « Variation dans l'emploi des noms exprimant la notion de travail rémunéré dans le parler des adolescents franco-ontariens », manuscrit inédit, Université York, Toronto.
- MOUGEON, Raymond, Terry NADASDI, Katherine REHNER et Dorin URITESCU. 2002. « The sharing of constraints in minority speech communities », communication présentée à NWAV 31, Stanford University, Palo Alto, California, octobre.
- MOUGEON, Raymond, Katherine REHNER, Terry NADASDI et Marie-Claude TREMBLAY. 2004. « Inter-clausal expressions of consequence in the



- speech of French immersion students and same-age Franco-Ontarians », communication présentée à SS15, University of Newcastle, Newcastle, U.K., mars.
- MYERS-SCOTTON, Carol. 2003. « Code-switching: evidence of both flexibility and rigidity in language », dans Jean-Marc DEWALE, Alex HAUSEN and Li WEI (dirs.), *Bilingualism: Beyond basic principles*, Clevedon, U.K., Multilingual Matters.
- MYERS-SCOTTON, Carol et John OKEJU. 1973. « Neighbors and lexical borrowings », *Language*, 49 (4) : 871-889.
- NADASDI, Terry. 2000. *Variation grammaticale et langue minoritaire: le cas des pronoms clitiques en français ontarien*, Munich, LINCOM Europa.
- NADASDI, Terry. 2002. « Living in Canadian French », communication présentée à la conférence annuelle de l'Association canadienne de linguistique appliquée, University of Toronto, mai.
- NADASDI, Terry, Raymond MOUGEON et Katherine REHNER. 2004. « Expression de la notion de "véhicule automobile" dans le parler des adolescents francophones de l'Ontario », *Francophonie d'Amérique*, 17 : 91-106.
- POIRIER, Claude. 1999. *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- POPLACK, Shana, David SANKOFF, et Christopher MILLER. 1988. « The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation », *Linguistics*, 26 : 47-104.
- REHNER, Katherine et Raymond MOUGEON. 1997. « Use of restrictive expressions *juste, seulement, and rien que* in Ontario French », *Revue de l'Association canadienne de linguistique appliquée*, 19 (1) : 89-110.
- ROMAINE, Suzanne. 1984. *The language of children and adolescents : The acquisition of communicative competence*, Oxford, Basil Blackwell.
- SANDY, Stephanie. 1997. *L'emploi variable de la particule négative « ne » dans le parler des Franco-Ontariens adolescents*, mémoire de maîtrise inédit, Université York, Toronto.
- SANKOFF, Gillian et Pierrette THIBAUT. 1980. « The alternation between the auxiliaries *avoir* and *être* in Montréal French », dans Gillian SANKOFF (dir.), *The social life of language*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 311-345.
- SANKOFF, David, Pierrette THIBAUT et Hélène BERUBE. 1986. « Semantic field variability », dans David SANKOFF (dir.), *Linguistic variation models and methods*, New York, Academic Press, 23-43.
- TENNANT, Jeff. 1995. *Variation morphologique dans le français parlé des adolescents de North Bay (Ontario)*, thèse de doctorat inédite, University of Toronto.
- THIBAUT, Pierrette et Michelle DAVELUY. 1989. « Quelques traces du passage du temps dans le parler des Montréalais, 1971-1984 », *Language Variation and Change*, 1 (1) : 19-45.
- THOMAS, Alain. 1986. *La variation phonétique: cas du franco-ontarien*, Ville La Salle, Québec, Didier.
- TRUDGILL, Peter. 1975. *Accent, dialect and the school*, London, E. Arnold.